



## ÉDITO



Chères Villeneuvoises,  
chers Villeneuvois,

Je tiens avant tout à saluer le courage et l'engagement de nos sapeurs pompiers. Les incendies survenus en cette période estivale les ont fortement mobilisés et, grâce à leur intervention, les conséquences ont ainsi pu être limitées.

La sécheresse subie cet été nous fait prendre conscience de l'urgence d'agir face au réchauffement climatique. Notre programme a toujours mis en avant la nécessaire transition écologique et énergétique. Nous devons adapter nos comportements, améliorer l'isolation thermique de nos bâtiments publics, repenser l'aménagement de nos espaces publics (perméabilisation des sols, végétalisation...). Nous devons revoir nos modes de transports et de déplacement. Nous devons sensibiliser, informer et éduquer aux enjeux environnementaux.

À cet effet et dans le cadre du programme "Petites villes de demain", la commune a mandaté un bureau d'étude sur les mobilités afin d'envisager dans son ensemble un aménagement prenant en compte le stationnement, les espaces publics et plus particulièrement l'axe principal de la traversée de ville.

La rentrée scolaire s'est faite avec l'inauguration de l'isolation thermique de l'école élémentaire et la mise en place des accueils de loisirs périscolaires avec, sur la première période, la thématique "Nature et Environnement".

Nous espérons que malgré tout, vous avez passé un bon été, nous vous souhaitons une bonne rentrée sous le signe de la créativité et de la diversité

Sylvie Dubois, Maire

## ÉDUCATION

### LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE

L'éducation des jeunes Villeneuvois(es) constitue l'une des priorités de ce début de mandat municipal, avec de nombreux progrès engagés par la commune.

Cette rentrée 2022 apporte des avancées significatives : amélioration des conditions d'études des élèves avec la rénovation des locaux, montée en qualité et meilleure accessibilité de la restauration scolaire, sécurisation des trajets vers l'école, mise en place d'une politique éducative...

L'une des principales nouveautés de cette année concerne la définition d'un projet éducatif communal 2022-2026. L'objectif est d'assurer une continuité éducative sur l'ensemble de la journée afin de favoriser l'épanouissement, la sociabilisation, l'autonomie, l'éveil des enfants à la culture, aux sports, à l'environnement, tout en respectant leur rythme biologique. Les anciennes plages de garderies sont désormais remplacées par des temps d'animation et de détente dont la dimension éducative est renforcée.



L'école élémentaire a bénéficié de travaux d'isolation.

### Approfondissement de la politique sociale

Sans surprise, la commune enregistre cette année une augmentation très significative des coûts de fabrication des repas (prix des denrées alimentaires, masse salariale, coûts énergétiques), avec désormais un coût du repas s'élevant à près de 5,90 €. Pour autant, la municipalité poursuit la politique sociale engagée en 2021 avec la mise en place des quotients familiaux. Avec un tarif de la cantine allant de 1 € à 3,70 €, toutes les familles bénéficient d'un apport conséquent de la commune dans la prise en charge de ce coût, avec une aide progressive en fonction du niveau de revenu. Ainsi, près des deux tiers d'entre elles s'acquittent d'un prix inférieur au coût des denrées alimentaires (3,17 € pour la maternelle et 3,23 € pour le primaire). Près d'un tiers des familles bénéficient d'un tarif à 1 € le repas, témoignant d'une politique sociale résolument volontariste. Même démarche cette année pour l'accueil périscolaire, avec la mise en place de quotients familiaux sur l'ensemble des plages d'accueil (matin, midi, soir) et une baisse des tarifs pour la grande majorité des enfants accueillis, pour un accueil doté d'une réelle dimension éducative. (Suite page 2)

En pages 4 et 5,  
un dossier  
sur le logement.



## SOMMAIRE

Page 1 ■ Édito du Maire

- Les nouveautés de la rentrée (1<sup>re</sup> partie)

Page 2 ■ La mairie à votre service

- Les nouveautés de la rentrée (2<sup>e</sup> partie)

Page 3 ■ Pose de la première pierre

- de la médiathèque
- Éclairage public

Page 4 ■ Changement de propriétaire chez Proxi

- Onglerie Chris Nails 07
- Moderniser et adapter l'offre de logements

Page 5 ■ Moderniser et adapter l'offre de logements (suite)

- Travaux d'économie d'énergie
- Permanence Urbasolar

Page 6 ■ Repas ou colis de Noël pour les seniors

- Les rendez-vous de la bibliothèque
- De joyeuses festivités de l'été

■ Le forum des associations

■ De joyeuses festivités de l'été

Page 7 ■ Tribunes des quatre listes politiques de Villeneuve-de-Berg

Page 8 ■ Tour cycliste féminin international

- Santé auditive
- Du changement à l'ONF
- Déclaration de l'état de catastrophe naturelle "sécheresse"
- Voirie et assainissement



## OUVERTURE

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h.  
Samedi de 9h à 12h.

## PERMANENCES DES ÉLUS

### ■ Sur rendez-vous :

Sylvie Dubois, maire

### ■ Lundi de 14h à 18h (rdv souhaité) :

Patrick Rotger, 3<sup>e</sup> adjoint,  
attractivité et développement  
économique, commerce et  
artisanat

### ■ Mardi de 10h à 12h (rdv souhaité) :

Marie Fargier, 2<sup>e</sup> adjointe,  
cadre de vie, voirie, urbanisme,  
réseaux électriques, fibre  
optique, sécurité, services  
techniques

### ■ Jeudi de 10h à 12h (rdv souhaité) :

Anne-Marie Eyraud,  
permanence CCAS

### ■ Vendredi de 14h à 18h et samedi matin sur rdv :

Stéphane Chausse, 1<sup>er</sup> adjoint,  
transition énergétique  
et écologique, bâtiment,  
agriculture, mobilité, eau,  
déchets, énergie renouvelable,  
service technique

### ■ Vendredi de 14h à 18h (rdv souhaité) :

Florian Morge, 5<sup>e</sup> adjoint,  
éducation, vie associative,  
jeunesse, sports

## SERVICES UTILES

### ■ Bibliothèque municipale :

06 33 23 34 69  
bibliothequemunicipale@  
villeneuveberg.fr

### ■ Services techniques :

dst@villeneuveberg.fr

### ■ Déchetterie : 04 75 94 76 45

du lundi au samedi  
de 9h à 11h45,  
mercredi de 9h à 11h45  
et de 13h30 à 17h

### ■ SIDOMSA : 04 75 94 33 57

### ■ SIVOM : 04 75 94 82 94

### ■ SAUR : 04 63 36 10 00

de 8h à 18h, 04 63 36 10 09  
soir et week-end

TOUTES LES INFOS sur  
villeneuveberg.fr

# Sécuriser les accès et équiper les écoles



Construction d'un cabanon pour stocker des jeux à l'école maternelle.

Dossier

## Sécurisation au carrefour de l'école élémentaire

L'avenue Jacques Dupré et notamment le carrefour des Écoles est un point névralgique de Villeneuve-de-Berg. S'y croisent piétons, voitures, vélos, cars... avec plus ou moins de respect les uns envers les autres. La commune a donc engagé un projet de sécurisation de ce secteur pour répondre à une demande des riverains, écoliers et parents d'élèves inquiets de cette situation.

Tout d'abord les barrières autour des trois passages piétons de l'avenue vont être colorisées, le processus a déjà débuté et doit se poursuivre en régie par le service technique communal. En complément, l'entreprise Eurovia va installer des feux à éclats fonctionnant avec la lumière solaire. Ces dispositifs seront installés au sol de chaque côté des passages piétons. Ils favorisent la visibilité de ces derniers.

Enfin et en parallèle, le conseil municipal des enfants et des jeunes travaille avec Laurent Mazé, sculpteur, sur la conception et la réalisation de deux totems qui seront installés aux abords du carrefour des Écoles afin d'y renforcer la sécurité à l'aide de sculptures originales et colorées en lien avec la jeunesse et l'école.

Pour parfaire ces travaux d'aménagements urbains, une réflexion a été amorcée avec le Département afin qu'il nous propose une modification structurelle de ce carrefour pour accroître la sécurité et harmoniser la circulation de tous.

Ce projet de sécurisation permet aussi de mettre en valeur l'une des deux entrées du centre-bourg.

## Travaux dans les écoles



Le 31 août dernier, les travaux d'isolation de l'école élémentaire ont été inaugurés. Ils concernent l'isolation des combles en ouate de cellulose, le flochage par projection de laine minérale des sous-faces des planchers et l'isolation des murs par l'extérieur en laine de roche. Le montant total des travaux est de 210 000 € TTC ; celui des subventions accordées est de 139 000 € ; le reste à charge sera payé par un crédit à taux préférentiel contracté auprès de la banque des territoires. L'ensemble de ces subventions, ainsi que le taux de crédit, ont été obtenus grâce à la réalisation d'études énergétiques et financières sur le projet, ce qui démontre bien l'importance d'avoir un Schéma directeur immobilier énergétique actif.

La réalisation de ces travaux nous permet de nous conformer à la loi Elan qui oblige les communes, pour leurs bâtiments de plus de 1000 m<sup>2</sup>, à réaliser 40 % d'économie d'énergie d'ici à 2030 et 60 % pour 2050. Afin de se rapprocher de ce second seuil une étude, sur le système de chauffage, est prévue courant du deuxième semestre 2022.

À l'école maternelle, la construction du cabanon permettant le stockage des jeux a débuté au mois de juillet. Ce chantier, réalisé en régie, devrait se terminer courant du mois d'octobre. Toujours en régie, nous avons changé l'éclairage de la salle de motricité, vieillissant et énergivore. Les neufs spots de 125 W ont été remplacés par cinq luminaires à LED de 30 W et 1 de 50 W soit une économie totale 925 W.

## POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE LA MÉDIATHÈQUE

Le 24 juin, en présence de Monsieur le Sous-Préfet Patrick Leverino, la première pierre de la médiathèque a été symboliquement posée. Ce moment de convivialité a permis de rappeler l'importance d'un tel équipement pour notre commune qui accueille presque 1 000 enfants scolarisés. Renaud Vincent du Syndicat de développement, d'équipement et d'aménagement a apporté des précisions sur les choix techniques, notamment sur les types d'isolants et sur la casquette de toiture permettant un meilleur confort thermique d'été mais aussi sur la modularité totale de l'espace bibliothèque.

Si la première phase des travaux a enregistré un retard de l'ordre de quatre à six semaines, comme bien d'autres chantiers, en raison des difficultés de recrutement des entreprises du BTP, une partie devrait être résorbée sur la durée du chantier. La livraison du bâtiment est donc attendue pour la rentrée 2023. Les travaux vont se poursuivre cet automne avec la finalisation du gros œuvre, la pose de la charpente, de l'isolation et de la toiture.



Le 24 juin dernier, pose symbolique de la première pierre de la médiathèque.

## AMÉNAGEMENT URBAIN

### ÉCLAIRAGE PUBLIC : UNE MODERNISATION INDISPENSABLE

Les collectivités gèrent de nombreux dispositifs d'éclairage et certains sont très énergivores. La commission cadre de vie s'est penchée sur la situation et a mis en avant plusieurs enjeux : participer à l'effort collectif de maîtrise des consommations énergétiques pour limiter l'impact environnemental, diminuer les coûts (en 2022, le prix de l'électricité a augmenté de 45 %). Le Syndicat départemental des énergies de l'Ardèche a réalisé un état des lieux pour la commune. Sur 473 points lumineux, une majorité (297) est équipée d'ampoules à sodium haute pression. Cette technologie est très énergivore et obsolète. Elle a un impact sur notre cadre de vie.

Il est temps de repenser notre éclairage en privilégiant des luminaires économes, conçus pour mieux cibler les zones à éclairer.

En étudiant une meilleure répartition et une réduction des puissances il est possible de concilier efficacité et durabilité. Plusieurs scénarios ont été proposés avec, entre autres, le remplacement des points très énergivores. En complément, d'autres pistes de réflexion

existent comme l'extinction de l'éclairage en pleine nuit sur une plage de temps donné. Ces pistes sont travaillées en concertation avec la population. Des permanences sont mises en place afin que nous puissions recueillir vos observations. Une gestion intelligente de notre éclairage public basée sur la sobriété participera à la diminution de l'impact environnemental et pourra inciter les habitants à faire de même.



Des mesures qui pourront aussi inciter les habitants à repenser leur éclairage privé ?

## AGENDA

### SEPTEMBRE

• **Dimanche 25/09**

2<sup>e</sup> salon de l'agriculture Ardéchoise au Pradel à Mirabel, organisé par la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles

### OCTOBRE

• **Samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2/10**

11<sup>e</sup> challenge des Trois clochers organisé par l'Amicale boules de Villeneuve-de-Berg

• **Jeudi 6/10**

Collecte des encombrants (inscriptions en mairie)

• **Du samedi 8 au dimanche 30/10 - Entrée libre**

Exposition d'art à L'Hôtel Malmazet, François Dure, "Nature et Terroir", photos en noir et blanc - Du lundi au vendredi 10h-12h/17h-19h et le samedi 10h-12h - Vernissage vendredi 7 à 18h

• **Samedi 22/10**

Festival + COUR(T) - Salle l'Ardéchoise, dès 17h30 - Théâtre d'improvisation, repas, animations musicales, concert - Réservations : [cultureenfait@gmail.com](mailto:cultureenfait@gmail.com)

### NOVEMBRE

• **Du mardi 15/11 au samedi 3/12 - Entrée libre**

Exposition d'art à L'Hôtel Malmazet, "Les pierres voyageuses" ou la réutilisation des pierres d'anciennes constructions dans de nouveaux édifices, prêt du Muséal - Du lundi au vendredi 10h-12h/17h-19h et le samedi 10h-12h - Vernissage lundi 14 à 18h

• **Samedi 19/11**

1<sup>er</sup> Forum du bien-être Zen & Thera organisé par la boutique Reconnexion à soi et l'association Les Paradygmes - Salle l'Ardéchoise, de 10h à 18h

• **Du lundi 21 au jeudi 24/11**

Spectacles scolaires avec La grange à papa - Salle l'Ardéchoise (lundi 21 après-midi, mardi 22 matin + après-midi, jeudi 24 matin + après-midi)

### DÉCEMBRE

• **Samedi 10/12 - Entrée libre**

Marché de Noël, rue principale de 14h à 20h - Concerts à l'Église le soir samedi 10 et dimanche 11

## COMMERCE CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE CHEZ PROXI



Jessica, nouvelle propriétaire de l'épicerie Proxi.

« Je m'appelle Jessica, j'ai 23 ans et je suis la nouvelle propriétaire du magasin Proxi de Villeneuve-de-Berg. Une épicerie magnifique au centre d'un village sublime. Cette épicerie est ma toute première affaire en sortant d'un BTS Management Unité Commerciale. Mon projet consiste à redynamiser mon commerce afin qu'il réponde aux attentes et aux besoins de tous. Mon projet se construit, et vous en êtes les principaux acteurs. Les horaires d'ouverture sont : du lundi au samedi de 7h30 à 19h sans coupure et le dimanche de 7h30 à 13h30. »

## COMMERCE ONGLERIE CHRIS NAILS 07



Un service de soins et beauté des mains et des pieds.

« Ancienne assistante maternelle, j'ai découvert l'onglerie grâce à une amie formatrice dans ce milieu. Pour moi, une véritable passion est née, j'ai passé des heures à me former, à m'entraîner, jusqu'au jour où j'ai décidé d'en faire mon métier. J'ai donc suivi deux formations complètes pour être diplômée prothésiste ongulière. Il était alors temps de me reconverter professionnellement et j'ai donc créé mon auto-entreprise à Villeneuve-de-Berg, Chris Nails 07. Je reçois sur rendez-vous au 06 32 52 05 70 ([www.facebook.com/Chris.Nails07](http://www.facebook.com/Chris.Nails07)). Au plaisir de vous rencontrer pour mettre de la couleur sur vos ongles ! »

## LOGEMENT MODERNISER ET ADAPTER L'OFFRE DE LOGEMENTS : LES ÉLUS PASSENT À L'ACTION

**O**n recense plus de 1 570 logements sur Villeneuve-de-Berg. Ce chiffre donne la mesure de l'importance et de la diversité des enjeux auxquels sont confrontés les élus en matière de politique du logement.

Il s'agit, bien entendu, de permettre à tous les Villeneuvois d'accéder à un logement abordable et fonctionnel. Il s'agit aussi de maîtriser l'impact énergétique lié aux besoins de chauffage et, plus généralement, d'améliorer l'état des bâtiments les plus dégradés. Pour faire face à ces défis, la commune travaille avec la communauté de communes Berg & Coiron qui exerce les principales compétences nécessaires à la mise en œuvre des politiques de l'habitat. À l'heure où nous renouvelons les dispositifs d'amélioration de l'habitat, il nous a semblé important de proposer un tour d'horizon des actions mises en place.



### L'OPAH-RU est reconduite jusqu'en 2027

Depuis de nombreuses années, la communauté de communes Berg & Coiron met en œuvre un dispositif d'information, de conseils, d'accompagnement et d'aides financières aux propriétaires réalisant des travaux dans un logement ancien privé : l'Opération d'amélioration de l'habitat (OPAH). La dernière OPAH en date s'est terminée le 31 janvier 2022. Considérant à la fois le diagnostic, les besoins du territoire, les ambitions des élus et le dispositif "Petites villes de demain" l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) a validé la mise en place d'une nouvelle OPAH. Cette fois-ci, l'opération intègre un volet "Renouvellement Urbain" (OPAH-RU) qui permettra d'engager des actions spécifiques de réinvestissement du cœur de ville. Ce volet garantira ainsi une bonne articulation du dispositif avec les autres axes structurants d'intervention (programme urbain, attractivité économique, lien social, etc.). Après une phase de conception de cette nouvelle opération qui s'est principalement déroulée fin 2021 et début 2022, le programme d'actions a été finalisé et présenté aux élus en vue de sa formalisation dans une convention opérationnelle d'une durée de 5 ans qui précise les engagements de chaque partenaire. Cette convention fixe les modalités de mise en œuvre : le plan d'actions, les engagements financiers, les missions d'accompagnement ainsi que l'organisation de l'évaluation de l'opération. C'est la communauté de communes Berg & Coiron qui assure le portage politique et la maîtrise d'ouvrage opérationnelle du dispositif. La phase opérationnelle de mise en œuvre débutera le 1<sup>er</sup> octobre 2022.

### LE VOLET RENOUVELLEMENT URBAIN : KESAKO ?

*Le volet Renouvellement Urbain (RU) de l'OPAH-RU vient compléter l'action incitative sur les logements par des initiatives ciblées. En complémentarité avec le programme "Petites villes de demain" il s'agit de mobiliser les outils nécessaires à une action pro-active visant la restauration de secteurs clés pour la dynamique urbaine. Un premier ensemble d'immeubles a été ciblé à l'entrée nord de la bastide.*

### Villeneuve, partenaire de l'OPAH-RU

Vu les enjeux identifiés à l'occasion du bilan de la précédente OPAH et du diagnostic pré-opérationnel de l'OPAH-RU, deux secteurs d'intervention renforcés ont été identifiés sur le territoire intercommunal. Il s'agit des secteurs anciens de Villeneuve-de-Berg et de Saint-Jean-le-Centenier. Sur ces zones, l'accompagnement renforcé de l'ANAH et l'engagement financier complémentaire des communes permet d'intensifier les actions et les aides. Pour Villeneuve, les secteurs d'intervention sont calés sur le zonage patrimonial (voir image ci-contre). Ce zonage permet de concentrer et de coordonner les actions de renouvellement urbain avec les autres actions entreprises dans le cadre du programme Petites villes de demain.



Le centre-bourg et Le Petit-Tournon sont les deux secteurs renforcés de Villeneuve-de-Berg.

### Un dispositif OPAH doté de moyens d'ingénierie spécifique

Outre des moyens importants dédiés aux aides à l'investissement, le dispositif OPAH-RU permet de répondre aux besoins d'accompagnement et de conception des opérations et des projets de travaux. (Suite page 5)

(Suite de la page 4) Cette ingénierie s'adresse aux ménages mais aussi aux collectivités qui doivent prendre des initiatives en faveur du renouvellement urbain. Un prestataire "opérateur" spécifique est en cours de recrutement, il viendra compléter les moyens humains mobilisés par la communauté de communes. La commune de Villeneuve-de-Berg participe au financement de ces moyens d'ingénierie : elle abonde à 50 % sur le volet renouvellement urbain de l'OPAH.

### Des aides priorisées selon les enjeux

Sur l'ensemble de la communauté de communes, trois enjeux prioritaires ont été identifiés. Sur ces enjeux et en fonction des critères d'éligibilité fixés par l'ANAH les propriétaires de logements peuvent bénéficier d'un accompagnement technique et financier de leurs projets. Les trois enjeux identifiés sont :

- La lutte contre la précarité énergétique
- L'adaptation des logements pour le maintien à domicile
- La prise en charge des logements très dégradés.

Sur les secteurs renforcés de Villeneuve-de-Berg et de Saint-Jean-le-Centenier, deux priorités viennent compléter le dispositif :

- Développer une offre locative à loyer modéré et lutter contre la vacance
- Rénover les façades. Uniquement à Villeneuve-de-Berg, dans la rue principale (rue Notre-Dame, rue Nationale, rue du Fort) et la Grande rue.

### Les dispositifs d'aides mis en place

OÙ ?	QUI ?	QUOI ?
Toute la communauté de communes	Propriétaires occupants modestes ou très modestes	Travaux énergétiques
		Maintien à domicile
		Logements dégradés
Secteurs renforcés Villeneuve / St-Jean	Propriétaires bailleurs	Offre locative à loyer modéré
Villeneuve-de-Berg rue principale / Grande rue	Tous les propriétaires	Travaux de rénovation des façades

### DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES SUBSTANTIELLES

Sur la durée de l'OPAH (cinq ans) ce sont plus de 5,3 millions d'euros de travaux qui seront soutenus à divers titres par l'ANAH et les collectivités. Ces travaux, sont autant de chantiers et d'activités pour les entreprises du secteur du bâtiment. Sur la précédente OPAH, plus de 50 % du chiffre d'affaires généré est revenu aux entreprises locales.

- Assujettissement des logements vacants à la Taxe d'habitation.
- Exonération de taxe foncière pendant 15 ans pour les logements ayant fait l'objet de travaux aidés par l'ANAH.
- Exonération de taxe foncière pendant 3 ans pour logements construits avant 1989 ayant fait l'objet de dépenses d'équipement en faveur des économies d'énergie.

Renseignements complémentaires auprès des services des impôts ou sur : [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

### VOS PROJETS, EN PRATIQUE

Pour la mise en œuvre de ces aides, tout commence par un contact avec votre interlocuteur France'rénov. En fonction de votre projet et de votre éligibilité aux aides, vous serez orienté(e) vers les dispositifs qui vous conviennent. Pour la communauté de communes, c'est Rénofuté qui assure le service. Composer le 04 75 35 87 34 (du mardi au vendredi, 9h-12h30/13h30-17h).



## HABITAT TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE



Des travaux pour améliorer la performance énergétique de votre logement.

Vous souhaitez améliorer la performance énergétique de votre logement. Une multitude de scénarios s'offre à vous. Une seule chose à faire : appelez le Service public de la performance énergétique de l'habitat, dénommé Rénofuté. Rénofuté vous propose des conseils et un accompagnement technique, réglementaire et financier personnalisé, neutre et gratuit. Rénofuté est financé par les pouvoirs publics (intercommunalités dont la communauté de communes Berg & Coiron, le Département de l'Ardèche, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'État...). Contact : 04 75 35 87 34 du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

## ÉNERGIE PERMANENCE URBASOLAR



Un projet de parc photovoltaïque au sol à l'étude.

La société Urbasolar développe depuis novembre 2020 un projet de parc photovoltaïque au sol sur la commune de Villeneuve-de-Berg, au lieu-dit Le Plan de Buns. Afin de connaître des éléments du projet et de faire part de son avis ou de ses suggestions, une permanence publique est organisée à l'initiative des élus locaux et d'Urbasolar. Cette permanence est fixée au mercredi 28 septembre de 10h à 12h et de 15h à 19h au bureau "Petites villes de demain" au rdc de la mairie. Des créneaux de 30 minutes peuvent être réservés auprès du chef de projet par mail ([zimmer.pierrick@urbasolar.com](mailto:zimmer.pierrick@urbasolar.com)) ou par téléphone : 06 02 16 98 02. Durant la durée de la permanence, un dossier de présentation du projet sera consultable en mairie.

## REPAS OU COLIS DE NOËL POUR LES SENIORS



Les inscriptions pour le repas ou le colis de Noël sont ouvertes en mairie. Date limite : jusqu'au 31 octobre 2022. Sont concernées les personnes de 67 ans et plus.

## LES RDV DE LA BIBLIOTHÈQUE

### SEPTEMBRE - OCTOBRE

• Du 27/09 au 25/10

Exposition Sorcières - Spectacle "C'était il y a si longtemps" par Françoise Diep

### NOVEMBRE

• Mardi 8/11

Les bébés aiment les livres : "Le tipi des enfantines" par Charlotte Irvoas, à 10h

• Mercredi 16/11

"On joue ! En famille et entre amis", à 16h

### DÉCEMBRE

• Mercredi 14/12

Spectacle "Contes d'hiver et du solstice" par Ludivine Henocq, à 16h

Réservations conseillées, places limitées.

Bibliothèque Municipale  
88 Grande Rue  
Tél. : 04 75 37 99 12  
Mail : [bibliothequemunicipale@villeneuvedeberg.fr](mailto:bibliothequemunicipale@villeneuvedeberg.fr)  
Site internet : [villeneuvedeberg.fr/culture-loisirs/bibliotheque](http://villeneuvedeberg.fr/culture-loisirs/bibliotheque)

## ANIMATIONS

## DE JOYEUSES FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ



Les "mardis en fête" succèdent aux traditionnels "mardis villeneuvois".

La fête nationale a lancé la saison estivale. Le traditionnel défilé au Monument aux Morts a été suivi d'un apéritif offert par la commune, servi sur le parvis de la mairie. Après le concours de pétanque et le concert de début de soirée, le feu d'artifice est venu clore en beauté cette très belle journée. Un grand merci à l'Amicale des sapeurs-pompiers qui nous a accompagné tout au long de la journée.

À la fin de l'été 2021, nous avons fait le constat que les "mardis villeneuvois", dans la formule proposée à l'époque, n'attiraient pas suffisamment de monde par manque d'animations et de stands de marchands. Nous avons donc pris la décision de les redynamiser en prenant en charge le coût d'un certain nombre de spectacles. Nous avons organisé cinq "mardis en fête" sur des thèmes variés comme : d'ici et d'ailleurs, classique, vintage,

jazz, sports de rue. Ces derniers plus animés, sont une réussite tant par la qualité des spectacles proposés que par la fréquentation. Reste à trouver une solution pour assurer la continuité de nos animations vers la place Olivier de Serres et la place Couverte.

Les salles de l'Hôtel Malmazet ont accueilli trois expositions offrant au public peinture, musique et histoire.

Les soirées cinéma du jeudi soir sont toujours appréciées, la diffusion du documentaire *La panthère des neiges* et du film *En corps* ont attiré un grand nombre de spectateurs. *Aline* et le film d'animation *Le sommet des Dieux* ont su trouver leur public.

N'oublions pas les deux soirées théâtrales avec les compagnies Les fous sans blanc et Masques en scène.

Enfin nous éprouvons une grande déception pour la fête votive. La défection au dernier moment de l'association qui accompagnait la municipalité sur l'événement ainsi que l'absence des manèges ont fait que la vogue n'a pas eu le succès qu'elle aurait dû avoir. Malgré tout, nous avons fait le choix de maintenir les trois concerts prévus avec Honey Music Cover, RN102, et People Aki en les relocalisant dans la rue principale afin que les cafés et restaurants du village puissent en bénéficier.

C'est  
Arrivé  
!

## Le forum des associations

La fréquentation du dernier forum des associations qui s'est déroulé le 10 septembre atteste de la diversité et de la richesse de la vie associative locale. Merci au centre socioculturel La Pinède pour l'organisation de cet événement de la rentrée attendu chaque année par les Villeneuvois(es) de tout âge.



**Jeudi 6 octobre 2022**  
**COLLECTE DES ENCOMBRANTS**

Organisée par le CCAS et le Service Technique de Villeneuve de Berg

Inscription\* en mairie  
jusqu'au 3 octobre  
au 04 75 94 80 09

ou par mail à :

[contact@villeneuvedeberg.fr](mailto:contact@villeneuvedeberg.fr)

\*selon critères d'éligibilité

**Samedi 19 Novembre**

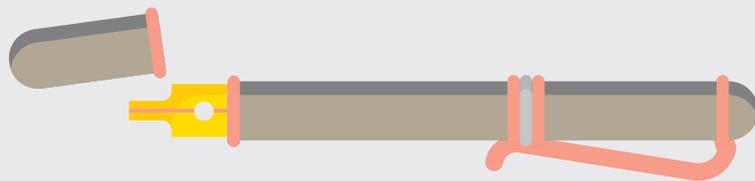
De 10h00 à 18h00  
Salle L'Ardéchoise  
07170 Villeneuve de Berg

**FORUM  
ZEN & THÉRA**

Informations,  
Rencontres,  
Discussions,

Venez rencontrer les praticiens  
en soins naturels et énergétiques  
proches de chez vous

Contact: [zenethera.vdb@gmail.com](mailto:zenethera.vdb@gmail.com)



### ■ TRIBUNE DE LA MAJORITÉ "DESSINE-MOI VILLENEUVE"

*Retrouver l'attractivité et le dynamisme que la commune a progressivement perdu au fil des ans, telle est l'ambition que la nouvelle municipalité s'est donnée. C'est forcément une entreprise de longue haleine et il faudra bien plus qu'un mandat pour y parvenir mais l'objectif est, d'ores et déjà, d'inverser la tendance. C'est également un sujet complexe car il faut mener de concert plusieurs politiques publiques sans avoir de garanties sur leurs impacts, car l'attractivité repose à minima sur quatre piliers : l'activité économique et événementielle, le logement, le cadre de vie, des services diversifiés et de qualité.*

*Le secteur où probablement une commune a le moins la main est celui de l'activité économique qui relève essentiellement de l'initiative privée. Avec la communauté de communes Berg & Coiron, qui en a principalement la compétence, notre objectif est avant tout de permettre de faciliter l'implantation d'entreprises sur le territoire et d'en faire revenir si possible dans le centre-bourg. Ainsi nous travaillons au développement de la zone de Lansas, réfléchissons au devenir de la friche hospitalière, mais aussi, en lien avec l'Agence nationale de la cohésion territoriale, à la création d'une cité de l'artisanat à proximité du bourg. La commune s'emploie également à soutenir les activités événementielles, qu'elles soient culturelles ou sportives, car elles ont le mérite de faire connaître et de valoriser la commune.*

*Le logement est essentiel pour le développement d'un territoire, pour peu qu'il soit disponible et adapté aux besoins. Telle est l'ambition de la nouvelle Opération d'amélioration de l'habitat lancée par la communauté de communes, avec le soutien conséquent de la commune, pour lutter contre la vacance de logements en centre-bourg, l'adapter aux besoins par des aides importantes à la réhabilitation et à la rénovation énergétique.*

*L'amélioration du cadre de vie est probablement l'une des attentes les plus fortement exprimées ces dernières années. Nous avons ainsi engagé, avec des habitants volontaires, la réflexion pour la rénovation complète, vers la mi-mandat, de la rue principale et des places adjacentes, jugées prioritaires, et mis en place un programme pluriannuel de remise en état des voiries communales intégrant les enjeux de sécurité (notamment au Petit-Tournon ou au carrefour des écoles), de végétalisation et de mobilité (avec un schéma de circulation/stationnement en cours d'élaboration).*

*Enfin, un niveau de service accessible de qualité est également un élément important de l'attractivité d'une commune. Nouvelle médiathèque, écoles et mairie rénovées, puis d'ici quelques temps, un stade de foot réhabilité, une salle des fêtes. La communauté de communes travaille également à la création d'une nouvelle maison de santé qui devrait permettre d'accueillir de nouveaux professionnels et ainsi élargir l'offre de santé présente sur le territoire, élément important de son attractivité. Les collectivités locales font leur part et attendent que le Département le fasse aussi avec la réhabilitation espérée du collège et l'implantation à Lansas d'une nouvelle caserne d'incendie et de secours. Mais les services du quotidien, ce sont aussi des commerces de proximité accessibles et diversifiés. Vous savez, pour en faire régulièrement l'écho dans le Pitchoun, que nous ne relâchons pas nos efforts pour obtenir la réouverture des cellules commerciales vacantes. Ce vaste programme, ambitieux, au long cours, engage la transformation urbaine de notre bourg et contribuera à l'amélioration de notre quotidien. Il prendra forme, dans l'automne, par la signature prévue avec l'État, d'une convention de revitalisation du territoire pour les cinq prochaines années.*

### ■ TRIBUNE "AGISSONS ENSEMBLE"

*Quelques réflexions pour cette rentrée que l'on vous souhaite la meilleure possible. Il est important pour nous de faire savoir que tout n'est pas très clair dans la gestion de votre commune, que l'ambiance ne semble pas au beau fixe entre les élus de la majorité (démission d'adjoints). Le projet pédagogique avec l'augmentation des tarifs de la cantine et du service périscolaire, réclamé en juillet pour être diffusé rapidement aux parents, n'est tombé que le 30 août sans aucune concertation avec les parents d'élèves et nous-mêmes. Des comptes rendus de conseils municipaux incomplets, inexacts, arrangés à l'avantage de la majorité, qui ne reflètent en rien les débats (ex. : conseil municipal du 9 juillet 2022). Des commissions sont organisées mais les décisions sont prises en amont avec de la rétention d'information à notre égard. Les festivités essoufflées, voire inexistantes de cet été, avec des explications peu convaincantes : quelles sont les vraies raisons, que disent les forains concernés ? Le "non-entretien" des espaces communaux, fauchage raisonné en temps de canicule, avec les risques d'incendie important dû à la sécheresse est une aberration.*

### ■ TRIBUNE "S'INVESTIR"

*L'été restera mémorable avec ses alertes canicules et incendies successives. Qu'a fait la municipalité ? Les personnes fragiles et isolées sont listées dans le Plan communal de sauvegarde, approuvé en 2017 mais à actualiser chaque année. Ont-elles été contactées régulièrement pour s'assurer qu'elles vont bien ? Un local rafraîchi ou climatisé a-t-il été ouvert pour les personnes souhaitant prendre un répit de leur logement surchauffé ? L'information n'a pas circulé. En matière d'incendie, sommes-nous prêts ? La municipalité a voté la mise en conformité de certains points d'eau de défense contre les incendies mais des zones de la commune ne sont pas encore suffisamment protégées en cas de feux de végétations. Heureusement, l'incendie provoqué par un fumigène fin juillet au camping Le Pommier a été rapidement contenu. Pourtant, une partie des 3 000 personnes présentes s'étant évacuée seule sur le parking, l'accès au feu fut compliqué pour les pompiers. Si cela avait été nécessaire, où et comment accueillir Villeneuvois et touristes ? L'information n'a pas circulé. Autre sujet : le pouvoir d'achat dans un contexte d'inflation. Au lieu d'attribuer le tarif social du repas à 1 € subventionné par la CAF à toutes les familles pouvant en bénéficier, la majorité élue a préféré optimiser ses recettes, non seulement sur la cantine mais en instaurant aussi la facturation de la garderie du midi.*

### ■ TRIBUNE "POUR VILLENEUVE AVEC VOUS"

*Nous sommes toujours limités à un petit paragraphe de 408 signes. Dommage, dans ces périodes financièrement difficiles pour tous, les parents d'élèves et la collectivité auraient pu profiter plus largement du dispositif proposé par l'État des tarifs à 1 € pour les repas à la cantine. La mise en place d'une tarification très sociale pour les très faibles revenus, remonter la barre du quotient familial pour bénéficier du dispositif, ont été refusés par la commune. Vraiment dommage.*

C'est  
Arrivé  
!

## Tour cycliste féminin international

Le 6 septembre, la 20<sup>e</sup> édition du Tour cycliste féminin international de l'Ardèche a débuté au Teil avec, pour première étape, Villeneuve-de-Berg. Bravo aux organisateurs, aux bénévoles et aux championnes pour leurs exploits sportifs.



C'est  
Nouveau  
!

## Santé auditive

Retrouvez votre professionnelle de l'audition dans son centre auditif Audicina au 10 rue de l'Enclos de la Plaine à Villeneuve-de-Berg. Mélanie Ardisson propose à toutes les personnes souffrant de perte auditive un suivi sur mesure à chaque étape de l'appareillage. De la réalisation du bilan auditif à l'analyse des besoins, votre audioprothésiste diplômée d'État assure un accompagnement personnalisé et une mise en place de solutions spécifiques adaptées parmi une large gamme d'appareillages et accessoires de qualité. Que vous vouliez simplement vous informer, que vous soyez déjà appareillé ou que vous souhaitiez aider un proche, votre audioprothésiste Mélanie Ardisson saura répondre à toutes vos questions.



## ENVIRONNEMENT NATUREL DU CHANGEMENT À L'ONF

Le technicien forestier de l'Office national des forêts (ONF), Vincent Didier, quitte ses fonctions ce mois de septembre avec de longs congés avant une retraite en début d'année prochaine.

Après quelques années dans les Vosges ainsi que sur le plateau ardéchois, il arrive sur ce poste à Villeneuve-de-Berg en 1993. Il s'installe dans la nouvelle maison forestière du Moulin-à-Vent en décembre 1995. C'est donc depuis presque 30 ans que Vincent Didier gère 2 000 hectares de forêts publiques, domaniales et communales, s'étalant du Coiron au plateau des Gras de Saint-Remèze. En plus de ses fonctions territoriales, il était également chargé du suivi de la santé des forêts publiques du département de l'Ardèche depuis 1990. Il a également donné des cours à l'école forestière de Montélimar pour des classes de BEPA et de BTS pendant longtemps. Il a été administrateur de cet établissement pendant plusieurs années. Pour le moment, l'ONF, qui continue de supprimer des postes, ne sait pas encore si celui-ci sera maintenu. Une décision sera prise dans les mois à venir. En attendant, l'intérim du poste sera effectué par d'autres techniciens forestiers.



Le technicien forestier Vincent Didier part à la retraite début 2023.

Indépendamment de son activité professionnelle, Vincent Didier est connu pour l'écriture de ses trois livres : *Papillon Libéré*, *La Dépression des Mimosas* et *Marcel et Mado*. *Papillon Libéré* a eu un gros succès en Ardèche et a reçu le Prix Villard du département en 2007.

## ENVIRONNEMENT NATUREL DÉCLARATION DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE "SÉCHERESSE"



Afin que la commune puisse faire une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sécheresse pour l'année

2022, il est demandé à l'ensemble des habitants de la commune ayant subi des sinistres depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, de se signaler en mairie soit par lettre manuscrite, soit par mail (contact@villeneuveberg.fr). Cette demande doit être précise dans les dates d'apparition et d'évolution du phénomène. Des photos peuvent venir appuyer le dossier. Pour cette procédure, il est important de faire remonter les sinistres avant le 30 septembre 2022. Une déclaration de la nature des dommages subis doit être faite, en même temps, auprès de son assurance.

## TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS VOIRIE ET ASSAINISSEMENT



Les travaux d'assainissement sont terminés.

Afin de prioriser et de budgétiser les travaux à réaliser sur la voirie communale, la totalité des voies ont été répertoriées, métrées et classées en fonction de leur état. Ce bilan a permis de créer un plan pluriannuel de rénovation de la voirie qui permettra de lancer les phases de réfection. Le travail sur le terrain a donc été engagé (rues du Gymnase, de l'Aire, de l'Esparet, de Chareyron...) et va se poursuivre tout au long du mandat.

Le projet d'aménagement global de la rue Charbonnier se terminera courant de l'automne et celui de sécurisation de la ligne droite du Petit-Tournon débutera normalement à cette même période.

Concernant l'assainissement, les travaux de réfection des douze tronçons, lancés à notre arrivée en 2020, se sont terminés fin juin.

**L**ou, lettre d'informations municipales de Villeneuve-de-Berg | Directeur de publication : Sylvie Dubois, maire | Rédaction : équipe municipale | Photos : Mairie, Freepik, TCFA, Urbasolar, | Maquette et mise en page : Vizo Studio (vizostudio.com) | Impression : Copy Com (copy-com.com) | Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement | Ne pas jeter sur la voie publique.

